

ANNEXE 6 : CONSTRUCTIONS DONT LES LOTS BOIS INTÈGRENT LA CERTIFICATION « BOIS DES ALPES™ »

Bonification de 10 % de subvention DETR pour les projets de construction dont les lots bois intègrent du bois certifié « bois des Alpes™ » ou équivalent

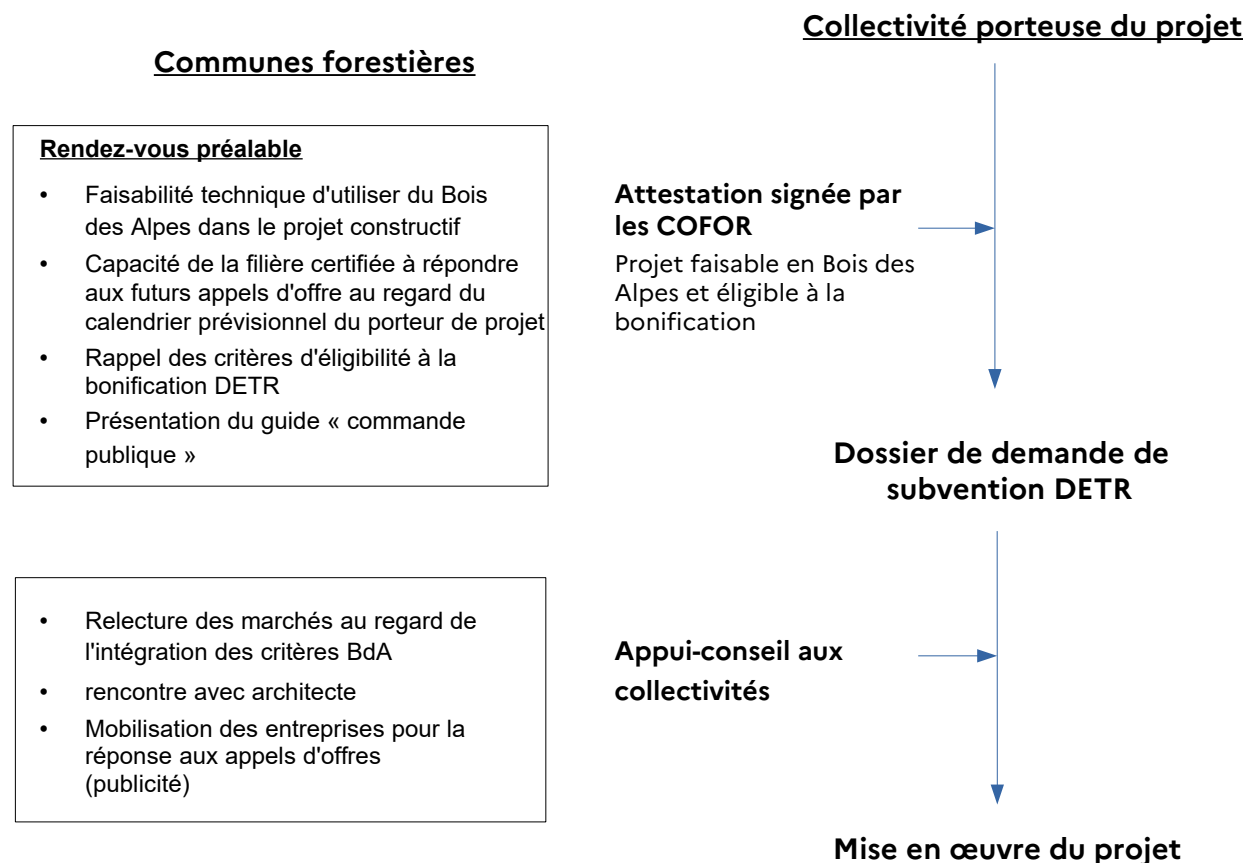
Critère « résilience des territoires et économie circulaire » de la stratégie régionale Eau Air Sol

L'utilisation du bois des Alpes certifié répond aux enjeux de valorisation du bois d'œuvre et de gestion durable de la forêt alpine, de création d'emploi et de diversification économique des départements alpins.

La certification « Bois des Alpes » est une garantie de traçabilité des produits bois, d'approvisionnement et de transformations locaux, de qualité et de conformité des bois mis en œuvre.

Un guide juridique « construire en bois des Alpes, étapes clefs pour insérer une fourniture de bois certifié bois des Alpes dans la commande publique » est mis à disposition des collectivités et de leurs maîtres d'œuvre par les communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes. Vous trouverez le guide juridique en téléchargement à cette adresse : <http://alpesboisforet.eu/documentation.php>

Procédure détaillée pour le dépôt de projet :



Pièce complémentaire à présenter à l'appui d'une demande de subvention :

→ attestation établie par les communes forestières Auvergne Rhône-Alpes garantissant que le projet proposé est bien réalisable en bois des Alpes ou équivalent et que la filière est en capacité de répondre aux attentes de la collectivité.

Justificatifs à remettre lors de la demande de solde de la subvention :

→ copie des factures acquittées attestant de la certification bois des Alpes ou équivalent.

Contacts – Services ressource pour l'accompagnement technique des projets :

→ Communes Forestières Auvergne Rhône-Alpes - 04 79 60 49 05

Antoine PATTE : 07 77 22 05 24 – chargé de mission

antoine.patte@communesforestieres.org

Héloïse ALLEC : 04 79 60 49 07 / 06 62 36 99 25 heloise.allec@communesforestieres.org

site internet du Réseau Alpin de la Forêt de Montagne : <http://alpesboisforet.eu/>

site internet de l'UR COFRA : <http://www.communesforestieres-aura.org>

→ CAUE – 04 79 60 75 50 – caue@cauesavoie.org